

INTERVENTION DE LA COALITION INTERNATIONALE MENÉE PAR L'ARABIE SAOUDITE AU YÉMEN (MARS 2015)

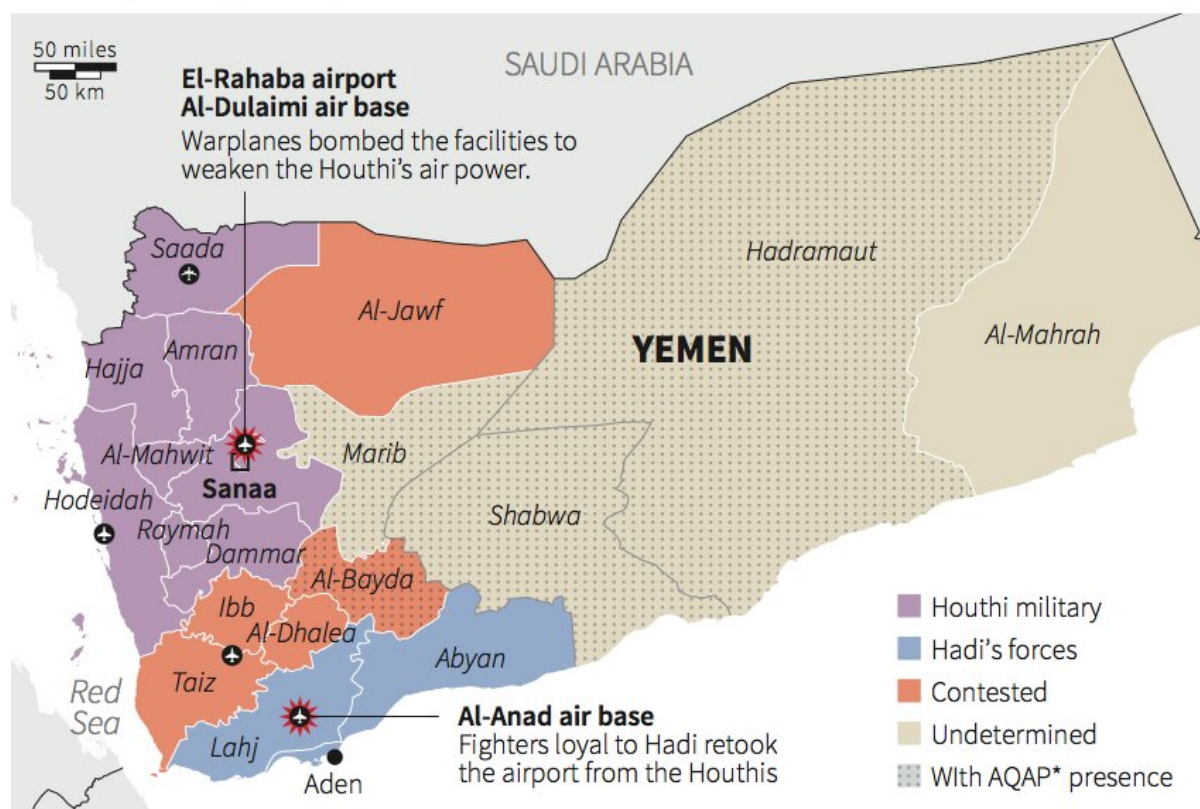
Positions des Etats

Document établi par Philippe Fabri, titulaire d'un Master complémentaire en droit international (2015)

Battle for Yemen

Warplanes from Saudi Arabia and Arab allies launched air strikes in Yemen on Thursday to stop the advance of the Iran-allied Houthi militia towards President Abd-Rabbu Mansour Hadi's southern refuge.

TERRITORIAL CONTROL



Source: Reuters. *Al-Qaeda in the Arabian Peninsula

LES FAITS

Contexte de l'intervention saoudienne

La République du Yémen est sujette depuis sa fondation en 1990 à de vives tensions politiques. Dès le début des années nonante, le pouvoir central a en effet dû faire face à des revendications sécessionnistes dans le sud du pays, à la présence de mouvements islamistes affiliés à Al-Qaïda dans l'est et le sud du Yémen, à l'existence de conflits entre tribus rivales et enfin, à partir de 1994, à une mouvance rebelle houthiste dans le nord du Yémen¹.

Egalement appelé Ansar Allah, ce dernier mouvement, de confession zaïdite (branche minoritaire de l'islam chiite représentant 42% de la population du Yémen) et donc confessionnellement proche de l'Iran, d'ailleurs soupçonné de le soutenir financièrement et militairement, a été créé 1994 par Hussein Al-Houthi et ses frères. Il dénonce la marginalisation des Houthis sur les plans économiques, politiques et religieux et revendique plus d'autonomie pour les Yéménites de confession zaïdite. Dans cette optique, le mouvement a mené depuis son fief de Saada plusieurs insurrections contre le pouvoir central².

La dernière offensive en date a commencé au début de l'année 2014, les rebelles Houthis s'opposant au plan de réforme du Yémen en Etat fédéral initié par le président Abd Rabbo Mansour Hadi³ à propos de questions de délimitation du territoire des futures entités fédérées⁴ et dénonçant la corruption du pouvoir en place⁵. L'offensive s'est d'abord dirigée vers le littoral, afin de procurer aux Houthis un accès à la mer. Elle s'est ensuite développée

¹ X., « Combats dans le nord du Yémen : les rebelles chiites progressent face aux tribus », *Le Monde*, le 02 février 2014, disponible sur lemonde.fr ; X., « Yémen : combats meurtriers entre chiites et tribus », *Le Monde*, le 20 janvier 2014, disponible sur lemonde.fr ; X., « Comprendre les origines de la guerre au Yémen », *Le Monde*, le 18 avril 2015, disponible sur lemonde.fr.

² X., « [Les houthistes, révoltés insoumis du Yémen](#) », *Le Monde*, le 21 janvier 2015, disponible sur lemonde.fr ; X., « Pourquoi les rebelles houthistes défient le pouvoir au Yémen », *Le Monde*, le 21 janvier 2015, disponible sur lemonde.fr ; X., « Yemen : Huthi capture of Sana'a », *Keesing's Record of World Events*, vol. 60, n° 9, p. 53596.

³ X., « Chronology : Yemen », *The Middle East Journal*, vol. 68, n° 3, 2014, p. 462-464 ; X., « Le Yémen engage les chantiers de la Constitution et de l'Etat fédéral », *Le Monde*, le 25 janvier 2014, disponible sur lemonde.fr.

⁴ X., « Chronology : Yemen », *The Middle East Journal*, vol. 68, n° 3, 2014, p. 462-464 ; X., « Combats dans le nord du Yémen : les rebelles chiites progressent face aux tribus », *Le Monde*, le 02 février 2014, disponible sur lemonde.fr ; X., « Yémen : violents combats entre rebelles et armée, des dizaines de morts », *Le Monde*, le 06 juillet 2014, disponible sur lemonde.fr ; X., « Yemen : Resignation and of president and prime minister », *Keesing's record of world events*, vol. 61, n° 1, 2015, p. 53822.

⁵ X., « Yémen : accord entre les autorités et la rébellion », *Le Monde*, le 11 septembre 2014, disponible sur lemonde.fr.

vers le sud du pays et la capitale Sanaa, dont les rebelles se sont emparés en septembre 2014⁶, avant de faire tomber le gouvernement en janvier 2015⁷, et de prendre le pouvoir en février avec le soutien d'une partie de la population, opposée au gouvernement en place, et de l'ancien président Ali Abdullah Saleh⁸.

En février 2015, le président déchu Hadi, après avoir été assigné à résidence par les rebelles, fuit au sud du pays, à Aden, d'où il réaffirme son autorité en tant que président légitime du Yémen, bien qu'il ait démissionné dans le courant du mois de janvier⁹. Il dénonce un coup d'état des Houthis¹⁰. Il dispose par ailleurs de l'appui du Conseil de Sécurité des Nations Unies, qui lui a à plusieurs reprises confirmé son soutien et exprimé son inquiétude face à la dégradation de la situation au Yémen.

Dans sa résolution 2201 du 15 février 2015, le Conseil de Sécurité déclarait ainsi déplorer « les mesures unilatérales prises par les Houthis en vue de dissoudre le parlement et de prendre le contrôle des institutions gouvernementales du Yémen, qui ont sérieusement aggravé la situation », et exprimait « sa profonde préoccupation face aux actes de violence auxquels se livrent les Houthis et leurs partisans, qui ont compromis le processus de transition politique au Yémen et mis en péril la sécurité, la stabilité, la souveraineté et l'unité du Yémen ». Il exigeait également que « les Houthis, immédiatement et sans condition : a) Participent de bonne foi aux négociations menées sous l'égide de l'ONU; b) Retirent leurs forces des institutions de l'État, notamment dans la capitale Sanaa, ramènent à la normale la situation en matière de sécurité dans la capitale et dans d'autres provinces, et cèdent le contrôle des institutions gouvernementales et de sécurité; c) Remettent en liberté, sans leur nuire, le Président Hadi, le Premier Ministre Bahah, les membres du Gouvernement et toutes les personnes assignées à résidence ou détenues arbitrairement; d) S'abstiennent de

⁶ X., « Chronology : Yemen », *The Middle East Journal*, vol. 68, n° 3, 2014, p. 462-464 ; X., « Yemen : Huthi capture of Sana'a », *Keesing's Record of World Events*, vol. 60, n° 9, 2014, p. 53596 ; X., « Yémen : 270 morts dans les combats de Sanaa », *Le Monde*, le 25 septembre 2014, disponible sur lemonde.fr.

⁷ X., « Yemen : Resignation and of president and prime minister », *Keesing's record of world events*, vol. 61, n° 1, 2015, p. 53822.

⁸ X., « Yemen : Ongoing power struggle », *Keesing's Record of World Events*, vol. 61, n° 2, p. 53885 ; X., « Manifestations de masse contre le gouvernement au Yémen », *Le Monde*, le 22 août 2014, disponible sur lemonde.fr ; X., « [Yémen : le palais présidentiel d'Aden visé par un raid, le chef de l'Etat évacué](#) », *Le Monde*, le 19 mars 2015, disponible sur lemonde.fr ; X., « [Paris, Washington, Londres évacuent leurs diplomates du Yémen](#) », *Le Monde*, le 11 février 2015, disponible sur lemonde.fr.

⁹ X., « Yemen : Resignation and of president and prime minister », *Keesing's record of world events*, vol. 61, n° 1, 2015, p. 53822.

¹⁰ X., « Yemen : Ongoing power struggle », *Keesing's Record of World Events*, vol. 61, n° 2, p. 53885 ; X., « [Yémen : le président Abd Rabbo Mansour Hadi démissionne](#) », *Le Figaro*, le 22 janvier 2015, disponible sur lefigaro.fr ; X., « [Yémen : Hadi dénonce un coup d'Etat](#) », *Le Figaro*, le 21 février 2015, disponible sur lefigaro.fr.

toute nouvelle action unilatérale qui pourrait compromettre la transition politique et la sécurité du Yémen » et « que toutes les parties au conflit au Yémen cessent toute hostilité armée à l'encontre de la population et des autorités légitimes du Yémen et déposent les armes qu'elles ont saisies de l'armée et d'autres institutions chargées de la sécurité ». Enfin, il demandait « à tous les États Membres de s'abstenir de toute ingérence qui viserait à attiser le conflit et à aggraver l'instabilité et d'appuyer au contraire la transition politique »¹¹. Le Conseil de Sécurité a par ailleurs ré-insisté sur ces différentes mesures dans sa résolution 2204 du 24 février 2015.

L'offensive houthiste se poursuit néanmoins, et les rebelles attaquent mi-mars le port stratégique d'Aden. Ils contrôlent donc tout l'ouest du pays¹². Face à la détérioration de la situation, le Conseil de Sécurité condamne une nouvelle fois les actions unilatérales prises par les Houthis et réaffirme son soutien au président du Yémen : il « appuie la légitimité du Président du Yémen, Abdo Rabbo Mansour Hadi, et demande à toutes les parties et aux États Membres de s'abstenir de tout acte susceptible de porter atteinte à l'unité, à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale du Yémen, et à la légitimité du Président du Yémen »¹³. Le président Hadi, quant à lui, sollicite alors les États du Conseil de coopération du Golfe pour obtenir une *intervention militaire* contre les miliciens chiites. Il s'exprime en ces termes :

« Chers frères, je vous adresse cette lettre le cœur lourd de peine et de tristesse en raison de la détérioration grave et extrêmement dangereuse de la sécurité dans la République du Yémen, détérioration provoquée par les actes continus d'agression et les attaques incessantes contre la souveraineté du pays commis par les orchestrateurs houthistes du coup d'état dans le but de démembrer le Yémen et de saper sa sécurité et sa stabilité. (...) Tous nos efforts pacifiques et constants ont été catégoriquement rejetés par les orchestrateurs houthistes du coup d'état, qui poursuivent leur campagne d'agression visant à subjuguier le reste des régions du pays, le sud en particulier. Il en est résulté que le Yémen traverse une des périodes les plus difficiles de son histoire. Jamais jusqu'ici le peuple yéménite, qui demeure attaché aux principes de notre pure foi islamique, n'a connu une agression aussi haineuse que celle des milices houthistes, qui est contraire aux principes de l'islam et des normes et instruments juridiques internationaux. Ces milices sont appuyées par des forces internes qui

¹¹ Résolution 2201 (2015) du 15 février 2015, p. 1-3.

¹² X., « Yemen : Air strikes by Saudi-led coalition », Keesing's Record of World Events, vol. 61, n° 3, 2015, p. 53944-53945.

¹³ Déclaration présidentielle du Conseil de Sécurité, 22 mars 2015.

ont vendu leur âme et ne se soucient que de leurs propres intérêts. Elles sont aussi appuyées par des puissances régionales qui s'efforcent d'imposer leur contrôle au pays pour en faire un outil d'expansion de leur influence dans la région. La menace pèse donc non pas sur la seule sécurité du Yémen mais sur celle de l'ensemble de la région et sur la paix et la sécurité internationales. (...) Je m'adresse donc à vous et aux États frères que vous représentez pour vous exhorter à être aux côtés du peuple yéménite, comme vous l'avez toujours fait, et à venir au secours du pays. Je vous demande instamment, conformément au principe de légitime défense énoncé dans l'Article 5 de la Charte des Nations Unies, à la charte de la Ligue des États arabes et au Traité de défense commune, d'apporter un appui immédiat au Yémen, par tous les moyens et mesures nécessaires, y compris l'intervention militaire, pour protéger le Yémen et son peuple contre l'agression houthiste en cours, repousser l'attaque imminente d'Aden et des autres villes du sud et aider le Yémen à lutter contre Al-Qaida et l'État islamique d'Iraq et du Levant »¹⁴.

Abd Rabbo Mansour Hadi demande également au Conseil de Sécurité de l'ONU d'intervenir au Yémen aux côtés du pouvoir légitime contre une « *agression* » de ces derniers, sur la base du chapitre VII de la Charte des Nations-Unies¹⁵.

Aden étant sur le point de tomber, il part finalement se réfugier en Arabie Saoudite, pays qui le soutient depuis le début des troubles et qui a militarisé sa frontière avec le Yémen¹⁶.

L'intervention de la coalition internationale

Dans la nuit du 25 au 26 mars 2015, une coalition de neuf pays, emmenés par l'Arabie Saoudite, répond à l'appel du président Hadi et lance une intervention militaire contre les rebelles houthistes. La coalition, composée, outre de l'Arabie Saoudite, de l'Égypte, du Soudan, de la Jordanie, du Maroc, du Koweït, des Emirats arabes unis, du Qatar, et du Bahreïn (et rejointe plus tard par le Sénégal¹⁷), mène des frappes aériennes sur les positions

¹⁴ Lettre du président Abd Rabbo Mansour Hadi du 24 mars 2015 à l'Arabie saoudite, aux Emirats arabes unis, au Bahreïn, au Sultanat d'Oman, au Koweït et au Qatar, reprise dans S/2015/217, 27 mars 2015, p. 3-5.

¹⁵ S/PV.7411, 22 mars 2015, p. 4 ; X., « Yemen : Air strikes by Saudi-led coalition », *Keesing's Record of World Events*, vol. 61, n° 3, 2015, p. 53944-53945 ; X., « Au Yémen, le président en appelle une nouvelle fois à l'ONU », *Le Monde*, le 25 mars 2015, disponible sur lemonde.fr.

¹⁶ X., « Yemen : Air strikes by Saudi-led coalition », *Keesing's Record of World Events*, vol. 61, n° 3, 2015, p. 53944-53945 ; X., « De la rébellion houthiste aux tensions régionales : comprendre le conflit au Yémen », *Le Monde*, le 22 juin 2015, disponible sur lemonde.fr ; X., « Les houthistes s'emparent de la base Al Anad dans le sud du Yémen », *Le Monde*, le 25 mars 2015, disponible sur lemonde.fr.

¹⁷ X., « Plus de 2000 soldats sénégalais pour prêter main forte à l'Arabie Saoudite », *France 24*, le 05 mai 2015, disponible sur france24.com

détenues par les rebelles pour appuyer les forces restées loyales au président Hadi¹⁸. L'opération, baptisée « Tempête décisive », a pour but de bloquer la progression des rebelles chiites au Yémen et d'ainsi contrer l'influence grandissante de l'Iran, Etat proche des rebelles, dans la région¹⁹. L'Arabie Saoudite accuse en effet l'Iran de soutenir et d'armer la rébellion houthiste, et ne veut pas d'un régime proche de cet Etat comme voisin. L'Iran, quant à lui, dénonce une « *agression* » de la part de l'Arabie Saoudite²⁰. La situation au Yémen constitue donc en quelque sorte un genre de conflit indirect entre deux grandes puissances du Moyen-Orient, l'une sunnite, l'Arabie Saoudite, et l'autre chiite, l'Iran, toutes deux désireuses d'accroître ou à tout le moins de préserver leur sphère d'influence dans la région²¹.

Le 14 avril 2015, le Conseil de sécurité de l'ONU adopte une résolution sommant les milices chiites houthistes de se retirer « *immédiatement et sans conditions* » des zones du pays qu'ils avaient récemment conquises. Le Conseil de sécurité édicte également plusieurs sanctions contre les rebelles, dont un embargo sur les armes²². Les Etats-Unis, quant à eux, soutiennent dès l'origine l'Arabie saoudite et le président Hadi, même s'ils désirent voir aboutir un règlement politique de la situation²³.

A l'opération « Tempête décisive », interrompue par l'Arabie saoudite le 21 avril²⁴, succède une nouvelle campagne, baptisée « Restaurer l'espoir », moins intensive et centrée « *sur la sécurité, le contre-terrorisme et la recherche d'une solution politique* »²⁵. Les Houthis étant toujours maîtres d'une grande partie du pays, la coalition continue néanmoins à l'heure

¹⁸ X., « Yemen : Air strikes by Saudi-led coalition », Keesing's Record of World Events, vol. 61, n° 3, 2015, p. 53944-53945 ; X., « L'Arabie saoudite intervient militairement au Yémen pour contrer l'Iran », Le Monde, le 26 mars 2015, disponible sur lemonde.fr.

¹⁹ X., « Yemen : Air strikes by Saudi-led coalition », Keesing's Record of World Events, vol. 61, n° 3, 2015, p. 53944-53945.

²⁰ X., « L'Arabie saoudite continue ses bombardements au Yémen et s'en prend à l'Iran », Le Monde, le 28 mars 2015, disponible sur lemonde.fr ; X., « L'Iran accusé d'ingérence au Yémen », Le Monde, le 14 avril 2015, disponible sur lemonde.fr.

²¹ X., « De la rébellion houthiste aux tensions régionales : comprendre le conflit au Yémen », Le Monde, le 22 juin 2015, disponible sur lemonde.fr ; [h X., « Au Yémen : le pari risqué de l'Arabie Saoudite », Le Monde, le 27 mars 2015, disponible sur \[lemonde.fr\]\(http://lemonde.fr\) ; X., « L'Iran accusé d'ingérence au Yémen », Le Monde, le 14 avril 2015, disponible sur \[lemonde.fr\]\(http://lemonde.fr\).](#)

²² Résolution 2216 (2015) du 14 avril 2015 ; X., « Yémen : le Conseil de Sécurité adopte des sanctions contre les miliciens houthistes », Le Monde, le 14 avril 2015, disponible sur lemonde.fr.

²³ X., « Yemen : Continuing foreign action », Keesing's Record of World Events, vol. 61, n° 4, 2015, p. 54004 ; [X., « Combats dans Aden, Washington accélère ses livraisons d'armes », Le Monde, le 8 avril 2015, disponible sur \[lemonde.fr\]\(http://lemonde.fr\).](#)

²⁴ X., « Yemen : Continuing foreign action », Keesing's Record of World Events, vol. 61, n° 4, 2015, p. 54005 ; X., « Yémen : l'Arabie Saoudite annonce la fin de l'opération Tempête décisive », Le Monde, le 22 avril 2015, disponible sur lemonde.fr.

²⁵ X., « Yémen : les combats se poursuivent malgré l'arrêt des bombardements », Le Monde, le 22 avril 2015, disponible sur lemonde.fr.

où nous écrivons ces lignes à mener régulièrement des frappes aériennes contre les rebelles sur le territoire du Yémen. Plusieurs tentatives de trêves et de cessez-le-feu ont par ailleurs échoué, et les affrontements demeurent encore fréquents entre rebelles Houthis et forces loyalistes yéménites²⁶. Ces dernières ont d'ailleurs affirmé avoir repris la ville d'Aden, avec pour la première fois le soutien au sol de troupes de la coalition²⁷.

Selon l'ONU, le conflit au Yémen a fait au moins 4000 victimes, dont 1895 civils, et 19.800 blessés entre le 26 mars et le 24 juillet 2015²⁸. Début juillet, l'on comptait plus d'un million de personnes déplacées dans cet Etat²⁹. La situation humanitaire y est aussi particulièrement critique, l'accès à l'eau, à la nourriture, aux soins et à l'essence étant très difficile, et le risque de maladies élevé³⁰. Le 1^{er} juillet, les Nations Unies ont d'ailleurs relevé au maximum le niveau d'urgence humanitaire dans le pays, estimant que plus de 21,1 millions de Yéménites avaient besoin d'assistance humanitaire³¹.

²⁶ X., « Chronology : Yemen », *The Middle East Journal*, vol. 69, n° 4, 2015, p. 622-624 ; X., « Yémen : les combats se poursuivent malgré l'arrêt des bombardements », *Le Monde*, le 22 avril 2015, disponible sur lemonde.fr ; X., « Poursuite des bombardements de la coalition au Yémen », *Le Monde*, le 23 avril 2015, disponible sur lemonde.fr ; X., « Les bombardements reprennent au Yémen après la fin de la trêve », *Le Monde*, le 18 mai 2015, disponible sur lemonde.fr ; X., « [Bombardements contre le bastion des rebelles dans le nord du Yémen](#) », *Le Monde*, [le 09 mai 2015](#), disponible sur lemonde.fr ; X., « [Au Yémen, de violents combats malgré la trêve](#) », *Le Monde*, [le 16 mai 2015](#), disponible sur lemonde.fr ; X., « Séries de bombardements sur les rebelles houthistes au Yémen », *Le Monde*, le 04 juillet 2015, disponible sur lemonde.fr ; X., « [Au Yémen, bombardement meurtrier de la coalition mené par Riyad](#) », *Le Monde*, [le 22 août 2015](#), disponible sur lemonde.fr.

²⁷ X., « Des dizaines de personnes tuées dans des bombardements à Aden au Yémen, le 19 juillet 2015, *Le Monde*, disponible sur lemonde.fr ; X., « [Yémen : reconquis par les forces gouvernementales, l'aéroport d'Aden rouvert](#) », *Le Monde*, [le 22 juillet 2015](#), disponible sur lemonde.fr ; X., « Coupé du monde, le Yémen s'enfoncé dans la crise humanitaire », le 06 août 2015, *Le Monde*, disponible sur lemonde.fr.

²⁸ S/PV.7494, 28 juillet 2015.

²⁹ X., « Le HCR aide 56 000 déplacés au Yémen en mai et juin », le 3 juillet 2015, <http://www.unhcr.fr/55969e5dc.html>.

³⁰ X., « Yémen : le bilan humanitaire continue de s'alourdir, selon l'ONU », le 21 juillet 2015, <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=35213#.VbiH8PkmHoY>.

³¹ X., « [Au Yémen : les Nations Unies relèvent le niveau d'urgence humanitaire au maximum](#) », *Le Monde*, [le 02 juillet 2015](#), disponible sur lemonde.fr.

DÉCLARATIONS DES ÉTATS

DÉCLARATIONS DES ÉTATS PARTIES AU CONFLIT – POSITIONS COMMUNES

Etats du Conseil de coopération du Golfe

- « Le Royaume d'Arabie Saoudite, l'État des Émirats arabes unis, le Royaume de Bahreïn, l'État du Qatar et l'État du Koweït ont suivi avec une tristesse et une préoccupation profondes l'évolution dangereuse de la situation dans la République du Yémen. La sécurité et la stabilité du Yémen ont été ébranlées par le coup d'état des milices houthistes contre les autorités légitimes. Ces événements constituent aussi une menace grave pour la sécurité et la stabilité de la région et une menace à la paix et la sécurité internationales. Nos pays ont réagi rapidement et ont tout fait pour soutenir le peuple yéménite qui lutte pour établir la sécurité et la stabilité en partant du processus politique lancé par l'initiative du Conseil de coopération du golfe et son mécanisme d'application, et pour préserver la région des répercussions de ce coup d'État. (...)Conscients de notre responsabilité envers le peuple yéménite, considérant la demande formulée dans la lettre du Président Abd Rabbo Mansour Hadi en vue d'une aide immédiate par tous les moyens et mesures nécessaires pour protéger le Yémen et son peuple de l'agression des milices houthistes, soutenues par des forces régionales dont le but est d'imposer leur hégémonie sur le Yémen et d'en faire une base pour étendre leur influence sur la région, considérant en outre que la menace ainsi créée pèse non seulement sur la sécurité, la stabilité et la souveraineté du Yémen mais également sur la sécurité de la région tout entière et sur la paix et la sécurité internationales, considérant également que le Président Abd Rabbo Mansour Hadi a aussi demandé une aide dans sa lutte contre les organisations terroristes (...)Sachant que ces actes d'agression ont également touché l'Arabie saoudite, que la présence d'armement lourd et de missiles de courte et longue portée hors du contrôle des autorités légitimes constitue une menace grave et continue pour nos pays, que les milices houthistes n'ont pas tenu compte des avertissements répétés des États membres du Conseil de coopération du golfe et du Conseil de sécurité, qu'elles ont continué de violer le droit international et les normes y relatives et de renforcer leur présence militaire y compris en armes lourdes et en missiles, à la frontière avec l'Arabie saoudite, qu'elles ont procédé dernièrement à des manœuvres militaires à grande échelle comportant l'utilisation de tous les types d'armes lourdes et de moyen calibre et des tirs à balles réelles à proximité de cette frontière, qu'elles ont déjà lancé une attaque délibérée et injustifiée contre le territoire de l'Arabie saoudite en novembre 2009 et que leurs agissements actuels montrent clairement qu'elles ont l'intention de recommencer, Nos pays ont décidé de répondre à l'appel du Président du Yémen, Son Excellence Abd Rabbo Mansour Hadi, afin de protéger le Yémen et son grand peuple de l'agression des milices houthistes, qui ont toujours été l'instrument de forces extérieures constamment attachées à saper la sécurité et la stabilité du Yémen »³².

³² S/2015/217, 27 mars 2015, p. 2-5.

- Le secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe a par la suite fait la déclaration suivante lors de la conférence de Ryad, le 19 mai 2015 : « L'Arabie saoudite et les États membres de la coalition ont immédiatement réagi, en application du principe de légitime défense, à la requête que leur avait adressée le Gouvernement légitime du Yémen, qu'incarne le Président Abdrabuh Mansour Hadi Mansour, afin de sauver le pays, de protéger le peuple, de défendre la légalité et de préserver les acquis obtenus à la suite de l'initiative du Conseil de coopération du Golfe, grâce à son mécanisme de mise en œuvre, et les résultats enregistrés à l'issue du dialogue national sans exclusive, appuyé par la résolution 2216 (2015) du Conseil de sécurité. C'est la raison pour laquelle nous sommes aussi inquiets au sujet de la situation au Yémen et désireux de préserver sa souveraineté, son intégrité territoriale, son arabité et son indépendance, afin d'éviter qu'il constitue une menace pour la stabilité de la région et devienne un terrain fertile pour des organisations terroristes »³³.

Ligue des Etats Arabes

- « Les États arabes se tiennent fermement aux côtés du pays et soutiennent la légalité constitutionnelle qu'incarne S.E. le Président Abdrabuh Mansour Hadi Mansour. Ils saluent et soutiennent également les opérations militaires menées par la coalition pour défendre la légalité au Yémen et demandent aux États Membres et à la communauté internationale de fournir le soutien nécessaire sur les plans politique, économique, financier et de la sécurité »³⁴.
- « Le Conseil de la Ligue des États arabes, réuni au sommet, (...)
 1. Réaffirme son ferme soutien à la légalité constitutionnelle qu'incarne S.E. le Président Abdrabuh Mansour Hadi Mansour du Yémen et aux efforts patriotiques qu'il déploie pour préserver l'État et ses institutions et relancer le processus politique; réaffirme, conformément à l'initiative du Conseil de coopération du Golfe et à son mécanisme d'exécution, son soutien aux textes issus de la Conférence de dialogue national, qui avaient été avalisés par toutes les factions yéménites; et rappelle les résolutions pertinentes adoptées par le Conseil de coopération du Golfe, le Conseil de la Ligue des États arabes et le Conseil de sécurité, dans lesquelles ils soutiennent la légalité constitutionnelle au Yémen, condamnent quiconque chercherait à miner le processus politique et préconisent des sanctions à cet égard ;
 2. Réaffirme son plein attachement à l'unité, la souveraineté et l'indépendance du Yémen, rejette toute ingérence dans ses affaires intérieures et soutient les aspirations du peuple yéménite à la liberté, à la démocratie et à la justice sociale ainsi que toute action visant à favoriser un développement généralisé, qu'il appelle de ses vœux ;

³³ S/2015/359, 19 mai 2015, p. 2.

³⁴ S/2015/232, 2 avril 2015, p. 13.

3. Rejette et condamne les mesures prises par les Houthis comme une tentative unilatérale d'escalade, qu'il assimile à un coup d'État et qualifie d'atteinte à la légalité constitutionnelle et de détournement de la volonté populaire exprimée dans les textes issus de la Conférence de dialogue national, ainsi que tout effort visant à bloquer la transition politique ;
 4. Salue et soutient pleinement les opérations militaires menées, sur l'invitation adressée par le Président du Yémen, en vue de défendre la légalité constitutionnelle, par la coalition composée d'États arabes membres du Conseil de coopération du Golfe et d'autres pays arabes, en vertu du Traité de défense commune et de coopération économique entre les États de la Ligue arabe et de l'Article 51 de la Charte des Nations Unies et conformément à la responsabilité qui revient à la coalition de préserver la sécurité, l'unité nationale, la souveraineté et l'indépendance des pays arabes ;
 5. Formule l'espoir que les opérations militaires d'urgence permettront de rétablir la sécurité au Yémen en vertu de la légalité constitutionnelle et de déjouer toute tentative des Houthis, avec le soutien de parties étrangères, de menacer la sécurité du Yémen, de la région et de la nation arabe, et de mettre en danger la paix et la sécurité internationales, en allant à l'encontre de la volonté du peuple yéménite, ainsi que de semer la discorde et de détruire le tissu social et l'unité nationale »³⁵.
- « Out of keenness of their Highnesses and Excellencies Members of the Ministerial Council of the Arab League to secure the unity, independence and sovereignty of the Republic of Yemen; after the GCC States had done all they could to settle the Yemeni crisis through peaceful means, the Ministerial Council of the Arab league welcomes and supports the military procedures taken by the coalition countries, made of the GCC States and a number of Arab and Islamic countries to defend the legitimate Government in Yemen, in response to a call by Abd-Rabbu Mansour Hadi, the President of the Republic of Yemen.

It also says that the decision is based on the Arab Joint Defence Agreement, the Charter of the Arab League and article 51 of the UN Charter as well as out of the GCC States' responsibility to safeguard the Arab countries' safety, national unity, sovereignty and independence.

The council also expressed hope that these procedures would restore security and stability in Yemen, under its legitimate leadership, and would confront the attempts made by the Huthis, assisted by foreign sides to threaten the security of Yemen and the region as well as the Arab national security and those of the entire world, by

³⁵ Résolution 625 adoptée au sommet de la Ligue des Etats arabes, 26^{ème} session ordinaire, disponible dans S/2015/232, 2 avril 2015, p. 14-15.

confiscating Yemen's will, spurring sedition and impairing its social fabric and national unity »³⁶.

DÉCLARATIONS DES ETATS PARTIES AU CONFLIT – POSITIONS INDIVIDUELLES

Arabie saoudite

- « Saudi Arabia has launched military operations in Yemen, as part of a coalition of over ten countries in response to a direct request from the legitimate government of Yemen. The operation will be limited in nature, and designed to protect the people of Yemen and its legitimate government from a takeover by the Houthis, a violent extremist militia. The Gulf Cooperation Council (GCC) countries tried to facilitate a peaceful transition of government in Yemen, but the Houthis have continuously undercut the process by occupying territory and seizing weapons belonging to the government. In spite of repeated efforts by the GCC, G10 countries and the Special Representative of the U.N. Secretary General to seek a peaceful way to implement the GCC initiatives and the outcomes of the national dialogue that define the political transition in Yemen, the Houthis have reneged on every single agreement they have made and continue their quest to take over the country by violent means. They captured the capital city of Sana'a, they placed the legitimate president, prime minister and cabinet members under house arrest, they seized the security services and they continue to expand their occupation of the country.

In a letter dated March 7, 2015, President Hadi of Yemen made a request of the Custodian of the Two Holy Mosques King Salman bin Abdulaziz to convene a conference under the auspices of the GCC to which all Yemeni political factions seeking to preserve security and stability in Yemen would be invited. The Houthis rejected this invitation and continued their violent onslaught in Yemen to the point where they were threatening to occupy the city of Aden, which had become the temporary capital for the legitimate government of President Hadi after he was able to escape from Sana'a. In a letter, dated March 24, 2015, President Hadi requested, based on the principle of self-defense, enshrined in Article 51 of the U.N. Charter, as well as in the Arab League charter's collective defense mechanism, a request for immediate support – by all means necessary – including military intervention to protect Yemen and its people from the continued Houthi aggression and to support it in fighting al Qaeda and ISIL.

Based on the appeal from President Hadi, and based on the Kingdom's responsibility to Yemen and its people, the Kingdom of Saudi Arabia, along with its allies within the GCC and outside the GCC, launched military operations in support of the people of Yemen and their legitimate government.

May God Almighty protect the brave soldiers and may He grant them success in their noble mission »³⁷.

³⁶ Déclaration du Conseil des ministres de la Ligue Arabe du 26 mars 2015, session spéciale sur la situation au Yémen, <http://www.mofa.gov.bh/Default.aspx?tabid=7824&language=en-US&ItemId=5049>.

³⁷ **Statement by Saudi Ambassador Al-Jubeir on Military Operations in Yemen, 25 mars 2015**, <http://susris.com/2015/03/25/special-report-crisis-in-yemen-saudi-arabia-strikes/>.

- « Chairman of the Shura Council Sheikh Dr. Abdullah bin Mohammed bin Ibrahim Al Al-Sheikh said that the military operation Determination Storm continues efforts by the Gulf Cooperation Council's states at the forefront of which is the Kingdom of Saudi Arabia to support the legitimacy in the Republic of Yemen.

In a statement to Saudi Press Agency, he added that the operation comes in response to a request by Yemeni President Abed Rabbo Mansour in light of the great danger posed by the Huthi militias to regional security and stability.

The operation was ordered by the Custodian of the Two Holy Mosques King Salman Bin Abdul Aziz Al Saud, the supreme commander of all military forces, to protect the Republic of Yemen and its people from the aggression of Huthi militias.

Al Al-Sheikh commended the great efforts exerted by the Custodian of the Two Holy Mosques' government to protect the territories of the kingdom and support the legitimacy in Yemen »³⁸.

- L'ambassadeur saoudien à Washington, Adel Al-Jubeir, aurait par ailleurs déclaré sur la chaîne américaine Fox News « *les Iraniens sont ceux qui s'ingèrent dans les affaires des pays arabes, que ce soit au Liban, en Syrie, en Irak et au Yémen, ce que nous ne pouvons pas tolérer* » et « *nous devons faire face à l'agression de l'Iran* » qui veut « *dominer la région* »³⁹.

Bahreïn

« Undersecretary of the Ministry of Foreign Affairs expressed satisfaction over the operation which came in response to a call by the President of the brotherly Republic of Yemen, Abd-Rabbu Mansur Hadi, seeking help from his bothers, their Majesties and Highnesses GCC leaders.

This military operation aims to put an end to the dangerously deteriorating situation in Yemen which alarmingly jeopardized the security and sovereignty of the countries in the region, particularly the GCC States, he noted, adding that such a situation pushed the coalition countries to act in order to preserve the interests of the brotherly Yemenis and put an end to the coup made against the legitimate government by the Huthis' militias.

He added that the military operation launched by the coalition countries in support of legitimacy was an urgent and rather an inevitable necessity for the protection of security and stability and preservation of the constitutional legitimacy in Yemen, affirming that it was the

³⁸ Communiqué de presse, 26 mars 2015, <http://www.mofa.gov.sa/sites/mofaen/ServicesAndInformation/news/GovernmentNews/Pages/ArticleID201532615736780.aspx>.

³⁹ http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2015/03/27/l-arabie-saoudite-continue-ses-bombardements-au-yemen-et-s-en-prend-a-l-iran_4603090_3218.html?xtmc=yemen&xtcr=331.

sole means to end the Huthis' coup and pave the way for resumption of the political operation, on the basis of the GCC Initiative and the outcome of the National Dialogue of Yemen.

The Undersecretary affirmed the Coalition States' keenness to defend the legitimate government, protect the unity, stability and integrity of Yemen and to pave the way for return to normalcy as soon as possible and in a way that enables the legitimate government to realize Yemenis' aspirations for development and stability »⁴⁰.

Egypte

« The Arab Republic of Egypt has followed with great concern the severe deterioration that occurred over the past few weeks in regards to the political and security situation in Yemen. Egypt fully condemns and rejects the attacks on legitimate Yemeni institutions and the spread of violence and terrorism in the country. In this regard, Egypt has continuously called for the full implementation of the outcomes of national dialogue and stressed the need for respect of legitimacy .

In light of ongoing developments, and emanating from its historic responsibility to protect Arab and Gulf national security, the Arab Republic of Egypt announces political and military support for the step taken by the coalition to support the legitimate government in Yemen, per their request .

Coordination with Saudi Arabia and other Gulf states is currently underway to arrange for the participation of Egyptian air and naval forces, and if necessary ground forces, within the framework of the coalition, to guarantee the security and stability of Yemen and preserve its territorial integrity, while maintaining the security of brotherly Arab countries »⁴¹.

Jordanie

- « La Jordanie se félicite de l'adoption de la résolution 2216 (2015), que nous avons présentée aujourd'hui. Elle reflète de le désir de la Jordanie de voir la paix et la stabilité réinstaurées au Yémen dans les plus brefs délais. Les pratiques irresponsables des Houthis et de ceux qui les appuient, et la poursuite de leurs mesures unilatérales et leur refus de se conformer aux résolutions du Conseil de sécurité ont obligé le Conseil à adopter une résolution au titre du Chapitre VII de la Charte, laquelle interdit d'armer un groupe de personnes qui s'adonner à des actes qui portent atteinte à la paix, à la sécurité et à la stabilité au Yémen »⁴².

⁴⁰ Communiqué de presse, 27 mars 2015, <http://www.mofa.gov.bh/Default.aspx?tabid=7824&language=en-US&ItemId=5055>.

⁴¹ Communiqué de presse, 26 mars 2015, <http://www.mfa.gov.eg/English/Ministry/News/Pages/NewsDetails.aspx?Source=6781921f-3993-444a-859e-ee26ce851de8&newsID=736f5e-d6ad-4e01-a66e-c25b792a293a>.

⁴² S/PV.7426, 14 avril 2015, p. 9.

- « Nous soutenons la légitimité politique au Yémen, pays frère, légitimité incarnée par le Président Abdrabuh Mansour Hadi Mansour, et nous réaffirmons notre pleine adhésion aux résolutions adoptées au dernier Sommet arabe, organisé le mois dernier à Charm el-Cheikh, en Égypte, lesquelles soulignent l'appui à la légitimité au Yémen et la fourniture d'une assistance conforme à l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies, et qui rejettent toute tentative de saper la légitimité, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique du Yémen. Nous lançons de nouveau un appel à s'engager pleinement à appliquer la résolution 2016 (2015), à mettre immédiatement fin à la violence et aux actes unilatéraux, à rejeter tout renversement du pouvoir par la violence, à normaliser la situation au Yémen et à retrouver la voie de la politique et du dialogue, conformément à l'initiative du Golfe »⁴³.

Maroc

- « Le Royaume du Maroc a suivi de près, et avec une grande préoccupation, les développements dangereux que connaît la République du Yémen consistant en l'usage de la force et de la violence et la persistance à torpiller les acquis du dialogue national yéménite et à porter atteinte à la légitimité.

Devant ces agissements et les dangers qu'ils représentent, le Royaume du Maroc exprime sa totale solidarité avec le Royaume d'Arabie Saoudite et son appui à préserver la légitimité au Yémen.

Le Maroc se tient aux côtés du Royaume d'Arabie Saoudite dans ses efforts visant à défendre son territoire et à empêcher toute atteinte de près ou de loin, à la Sainte Mosquée ou menace à la sécurité de la région tout entière »⁴⁴.

- « En réponse à la demande de Son Excellence M. Abdrabbou Mansour Hadi, Président légitime de la République Yéménite et partant du soutien à la légitimité au Yémen et de la solidarité avec ses partisans, ainsi que de l'engagement continu quant à la défense de la sécurité du Royaume d'Arabie saoudite frère et d'Al Haram Acharif, et celle des autres pays du Conseil de coopération du Golfe auquel le Royaume du Maroc est lié par un partenariat stratégique multidimensionnel, le Royaume du Maroc a décidé d'apporter toutes les formes d'appui et de soutien à la coalition pour le soutien de la légitimité au Yémen dans ses dimensions politique, de renseignement, logistique et militaire »⁴⁵.

Yémen

⁴³ S/PV.7430, 21 avril 2015, p. 12.

⁴⁴ Communiqué de presse, 26 mars 2015, <https://www.diplomatie.ma/Politique%C3%A9trang%C3%A8re/MondeArabe/tabid/135/vw/1/ItemID/11918/language/en-US/Default.aspx>.

⁴⁵ Communiqué de presse, 26 mars 2015, <https://www.diplomatie.ma/Politique%C3%A9trang%C3%A8re/MondeArabe/tabid/135/vw/1/ItemID/11923/language/en-US/Default.aspx>.

Le président du Yémen décrit la situation comme «la détérioration grave et extrêmement dangereuse de la sécurité dans la République du Yémen, détérioration provoquée par les actes continus d'agression et les attaques incessantes contre la souveraineté du pays commis par les orchestrateurs houthistes du coup d'état dans le but de démembrer le Yémen et de saper sa sécurité et sa stabilité.

(...) Or, tous nos efforts pacifiques et constants ont été catégoriquement rejetés par les orchestrateurs houthistes du coup d'état, qui poursuivent leur campagne d'agression visant à subjuguier le reste des régions du pays, le sud en particulier. Il en est résulté que le Yémen traverse une des périodes les plus difficiles de son histoire. Jamais jusqu'ici le peuple yéménite, qui demeure attaché aux principes de notre pure foi islamique, n'a connu une agression aussi haineuse que celle des milices houthistes, qui est contraire aux principes de l'islam et des normes et instruments juridiques internationaux. Ces milices sont appuyées par des forces internes qui ont vendu leur âme et ne se soucient que de leurs propres intérêts. Elles sont aussi appuyées par des puissances régionales qui s'efforcent d'imposer leur contrôle au pays pour en faire un outil d'expansion de leur influence dans la région. La menace pèse donc non pas sur la seule sécurité du Yémen mais sur celle de l'ensemble de la région et sur la paix et la sécurité internationales.

(...) Les milices houthistes ont commis plusieurs actes d'agression, le plus récent ayant consisté à déployer des colonnes armées pour attaquer Aden et en prendre le contrôle ainsi que celui du reste du sud. Ces milices criminelles ont annoncé leur intention d'attaquer le sud, et le dernier rapport du Conseiller spécial du Secrétaire général au Conseil de sécurité confirme cette intention. Il y est dit que le soi-disant comité révolutionnaire des Houthistes a donné instruction aux colonnes armées qu'il contrôle dans le Nord de se mobiliser en prélude à une attaque dans le Sud.

(...) Je m'adresse donc à vous et aux États frères que vous représentez pour vous exhorter à être aux côtés du peuple yéménite, comme vous l'avez toujours fait, et à venir au secours du pays. Je vous demande instamment, conformément au principe de légitime défense énoncé dans l'Article 5 de la Charte des Nations Unies, à la charte de la Ligue des États arabes et au Traité de défense commune, d'apporter un appui immédiat au Yémen, par tous les moyens et mesures nécessaires, y compris l'intervention militaire, pour protéger le Yémen et son peuple contre l'agression houthiste en cours, repousser l'attaque imminente d'Aden et des autres villes du sud et aider le Yémen à lutter contre Al-Qaida et l'État islamique d'Iraq et du Levant
 »⁴⁶.

- Le Yémen « demande au Conseil et à tous les représentants d'États qui entretiennent des liens d'amitié avec notre peuple d'honorer leurs obligations en vertu de la Charte des Nations Unies et de prendre des mesures d'urgence pour mettre un terme à la progression de l'agression et de la violence qui ébranlent les autorités légitimes,

⁴⁶ Lettre du président Abd Rabbo Mansour Hadi du 27 mars 2015 à l'Arabie saoudite, aux Emirats arabes unis, au Bahreïn, au Sultanat d'Oman, au Koweït et au Qatar, reprise dans S/2015/217, 27 mars 2015, p. 3-5.

fracturent le Yémen et menacent sa sécurité et son processus politique, car les actes criminels commis par les milices houthis et leurs alliés menacent la paix et la sécurité du Yémen, mais également la paix et la sécurité régionales et internationales »⁴⁷.

- « Alors que l'ensemble de la population yéménite était animé par un sentiment de réconciliation et de fraternité suscité par la Conférence de dialogue national et aspirait à édifier un État uni et pour tous, sans coercition ni hégémonie, les putschistes, manipulés par Téhéran et mus par une vision confessionnelle, ont commencé par prendre Dhamar, avec l'aide des milices houthistes et des partisans de l'ancien Président Saleh. Leur intention de procéder à une épuration confessionnelle insensée est alors devenue manifeste, et le Gouvernement n'a eu de cesse de mettre en garde contre ce projet, ainsi que contre les graves dangers qui pesaient sur le tissu national et social yéménite. Puis la dynamique putschiste a franchi un stade supérieur lorsqu'ils s'en sont pris à la légitimité du Président élu prétendant la remplacer par la leur, ce que le peuple a rejeté dans toutes les provinces de la République. Des millions de personnes sont descendues dans la rue à Sanaa, Taiz, Ibb et Aden pour affronter, la poitrine nue, les balles des putschistes barbares. Ces derniers et leurs partisans ont poursuivi le Président jusqu'à Aden dans le but de lui ôter toute légitimité et d'asseoir leur coup d'État. Le Président s'est donc vu contraint de chercher asile dans un pays voisin et de demander, comme l'y autorisent ses prérogatives constitutionnelles, aux pays frères et amis de protéger le peuple yéménite et l'intégrité de son territoire, en application de l'Article 51 de la Charte des Nations Unies. La réponse des pays frères du Conseil de coopération du Golfe (CCG), en tête desquels le Royaume d'Arabie saoudite, a été à la hauteur de la responsabilité politique historique et du sort commun qui nous lie. Ils ont pris fermement position en faveur de la légitimité constitutionnelle et exprimé leur rejet de toute ingérence de l'Iran –par le biais de ses agents locaux– dans les affaires du Yémen »⁴⁸.

DÉCLARATIONS DES ETATS NON-PARTIES AU CONFLIT - POSITIONS COMMUNES

Organisation de la coopération islamique

« Nous réaffirmons notre attachement à la sécurité et à la stabilité du Yémen et notre soutien à la légitimité incarnée par le Président Abdo Rabbo Mansour Hadi ainsi qu'à la poursuite jusqu'à son terme du processus politique conformément à l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et à son Mécanisme de mise en œuvre, aux conclusions du dialogue national, ainsi qu'à la résolution 2216 (2015) du Conseil de sécurité et aux autres résolutions applicables.

Nous saluons l'opération « Restore Hope » en faveur du développement et de la reconstruction du Yémen, et sommes profondément reconnaissants au serviteur des deux saintes mosquées, le Roi Salman Bin Abdulaziz Al-Saud, de l'initiative qu'il a prise de mettre en place un centre unifié permettant de coordonner l'acheminement de l'aide destinée au

⁴⁷ S/PV.7411, 22 mars 2015, p. 4.

⁴⁸ S/PV.7426, 14 avril 2015, p. 10.

peuple yéménite; nous appelons tous les États, dont les États membres de l'OCI, ainsi que les organisations régionales et internationales, dont les organes de l'OCI intervenant dans les domaines du développement et de l'action humanitaire, à apporter leur aide et à adopter le programme international d'appui global en matière économique et de développement en vue de la reconstruction du Yémen »⁴⁹.

Organisation des Nations Unies

« Le Secrétaire général note que le Royaume d'Arabie saoudite a annoncé avoir commencé, à la demande du Gouvernement du Yémen, des opérations militaires sur le territoire yéménite. Le Secrétaire général a eu des informations selon lesquelles d'autres États, en particulier les membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG), appuient aussi ces opérations.

Le Secrétaire général rappelle la déclaration présidentielle du Conseil de sécurité datée du 22 mars dernier, qui, tout en appuyant la légitimité du Président du Yémen, M. Abdo Rabbo Mansour Hadi, demandait à toutes les parties et aux États Membres de s'abstenir de tout acte susceptible de porter atteinte à l'unité, à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale du Yémen. Le Conseil de sécurité demandait également à tous les États Membres de s'abstenir de toute ingérence qui viserait à attiser le conflit et à aggraver l'instabilité et d'appuyer au contraire la transition politique »⁵⁰.

Union Européenne

« L'UE est vivement préoccupée par la détérioration rapide de la situation politique, sécuritaire et humanitaire au Yémen. L'évolution récente de la situation comporte des risques sérieux pour la stabilité de la région, en particulier en ce qui concerne la Corne de l'Afrique, la mer Rouge et le Moyen-Orient au sens large. L'UE condamne les actions unilatérales déstabilisatrices menées par les Houthis et les unités militaires fidèles à l'ancien président Saleh, demande instamment à ces forces de mettre un terme immédiat et sans condition au recours à la violence et de se retirer des zones qu'elles ont occupées, y compris Sanaa et Aden, et réaffirme son soutien aux autorités légitimes du Yémen. À cet égard, l'UE se félicite de la nomination de Khaled Bahah en tant que nouveau vice-président du Yémen par le président Abd Rabo Mansour Hadi. L'UE note que le président du Yémen a informé le président du Conseil de sécurité des Nations unies qu'il avait "sollicité du Conseil de coopération du Golfe et de la Ligue des États arabes la fourniture d'une aide immédiate, par tous les moyens et par toutes les mesures nécessaires, y compris l'intervention militaire, pour protéger le Yémen et sa population contre l'agression persistante des Houthis". L'UE rappelle que, en fin de compte, la solution à cette crise doit être politique et se rallie à l'appel de la communauté internationale en faveur d'un processus politique ouvert à toutes les parties.

⁴⁹ Déclaration de Koweït, 42^{ème} session du Conseil des ministres des affaires étrangères de l'OCI, 27 et 28 mai 2015, disponible dans A/69/979 – S/2015/497, 1^{er} juillet 2015, p. 3-4.

⁵⁰ SG/SM/16621, 26 mars 2015.

(...) L'UE réaffirme sa volonté de continuer à soutenir le Yémen et sa population »⁵¹.

DÉCLARATIONS DES ETATS NON-PARTIES AU CONFLIT - POSITIONS INDIVIDUELLES

Australie

« The Australian Government urges all combatants in Yemen to establish a cease-fire and negotiate a permanent end to the conflict.

The Government is particularly concerned about the welfare of civilians caught up in the fighting and calls upon armed groups to show restraint. Australia recognises the legitimacy of the government of President Hadi and calls upon the Houthis to return to the negotiating table »⁵².

Brésil

« Le Brésil est profondément préoccupé par l'escalade du conflit au Yémen. Nous demandons instamment à toutes les parties de cesser les hostilités, de s'abstenir d'avoir recours à la violence et de reprendre le dialogue afin de régler leurs différends par des moyens pacifiques. Nous sommes alarmés par la détérioration profonde de la situation humanitaire, en particulier par les informations faisant état de centaines de civils tués ou blessés, dont de nombreux enfants. Toutes les parties ont l'obligation de protéger les civils et de respecter le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme. Nous exhortons les pays de la région à user de leur influence pour ramener les parties à la table des négociations et les encourager à participer à la recherche d'une solution diplomatique »⁵³.

Canada

« Le Canada est préoccupé par la détérioration de la situation au Yémen qui résulte des actions militaires que mènent actuellement les rebelles houthis contre le gouvernement élu du président Abd Rabbuh Mansour Hadi et le premier ministre Khaled Bahah. Ces actions alimentent l'instabilité et le désordre généralisés qui exacerbent la crise humanitaire grandissante au Yémen et qui menacent la stabilité régionale.

Le Canada appuie l'intervention militaire menée par l'Arabie saoudite et ses partenaires du Conseil de coopération du Golfe [CCG] ainsi que par d'autres pays, en vue de défendre les frontières de l'Arabie saoudite et de protéger le gouvernement reconnu du Yémen à la demande du président du Yémen.

⁵¹ Conclusions du Conseil sur le Yémen, 20 avril 2015, <http://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2015/04/20-council-conclusions-yemen/>.

⁵² Conflict in Yemen, 12 avril 2015, <http://dfat.gov.au/news/news/Pages/conflict-in-yemen.aspx>.

⁵³ S/PV.7430, 21 avril 2015, p. 38.

Le Canada entretient des liens solides et diversifiés avec les membres du CCG et il appuie le gouvernement reconnu du Yémen. Il suit de près l'évolution de la situation et reste en contact étroit avec ses partenaires et alliés dans la région.

Le Canada exhorte les Houthis à mettre fin immédiatement à leurs actions militaires provocatrices, et encourage fermement toutes les parties à retourner à la table de négociation »⁵⁴.

Chine

« La Chine est profondément préoccupée par l'évolution récente de la situation dans le pays. Si elles se poursuivent, les hostilités et l'anarchie chaos au Yémen plongeront non seulement la population yéménite au fond du gouffre, mais déborderont et auront des répercussions sur l'ensemble de la région. Il n'y a pas de solution militaire; les négociations politiques sont la seule issue. La Chine appelle les parties concernées à œuvrer dans l'intérêt de la nation et du peuple yéménites, à avoir à cœur la nécessité de préserver la paix et la stabilité régionales et à respecter et appliquer les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015), afin de parvenir au plus vite à un cessez-le-feu. Par ailleurs, nous exhortons les parties à régler la crise par le dialogue politique sur la base des résolutions du Conseil de sécurité et de l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe, à rétablir l'ordre et la stabilité dans les meilleurs délais, et à promouvoir une transition politique sans exclusive menée par les Yéménites »⁵⁵.

Costa Rica

« S'agissant de la situation actuelle au Yémen, ma délégation voit se dérouler avec préoccupation les événements sur place et le conflit s'aggraver. Cette crise représente une menace à la sécurité et à la stabilité du Yémen et de la région, ainsi qu'à la paix internationale, et rend urgente la conclusion d'un cessez-le-feu. Selon les informations communiquées par l'Organisation mondiale de la Santé, près de 650 personnes ont perdu la vie et plus de 2000 ont été blessées dans le cadre de l'escalade récente du conflit. La situation politique et humanitaire revêt une importance cruciale en ce moment. L'appui du Comité international de la Croix-Rouge s'est avéré fondamental mais, comme l'a dit son porte-parole, si la guerre continue à ce rythme, nous aurons besoin de davantage de moyens.

Le Conseil de sécurité a adopté le 14 avril la résolution 2216 (2015), dont nous tenons à souligner la disposition relative à l'embargo sur les armes, ainsi que le constat que le règlement de la crise doit être politique, sous l'égide des Nations Unies. Cela doit être un moyen en vue d'un but, et non l'occasion de transformer un pays en lieu de confrontation des forces d'autres nations »⁵⁶.

⁵⁴ Communiqué de presse, 27 mars 2015, <http://www.international.gc.ca/media/aff/news-communiqués/2015/03/27d.aspx?lang=fra>.

⁵⁵ S/PV.7426, 14 avril 2015, p. 4.

⁵⁶ S/PV.7430, 21 avril 2015, p. 52.

Espagne

- « The government of Spain strongly condemns the attacks carried out in the last few days against President Hadi and the Yemeni legitimate institutions. Spain is greatly concerned by the development of the events and stresses the importance of preventing that the military action deployed at the formal request of the Yemeni legitimate government might lead to an irreversible civil confrontation with serious consequences for the region.

The government of Spain once more urges the political and social Yemeni actors to resume the dialogue as a way to reach an inclusive, consensual, and lasting solution to the current crisis and to allow the political transition to resume. This is the only way to ensure security, stability, unity, independence, and territorial integrity in Yemen »⁵⁷.

- « Je voudrais enfin évoquer la situation au Yémen. La semaine dernière, en adoptant la résolution 2216 (2015), nous avons donné 10 jours au Secrétaire général pour faire rapport sur le respect accordé aux dispositions du Conseil sur le Yémen. À l'heure actuelle, les Houthis continuent d'avancer vers le sud, défiant ouvertement la communauté internationale et aggravant sérieusement la situation humanitaire dans le pays. Nous appuyons sans réserve les efforts déployés par le Secrétaire général pour trouver une solution politique au Yémen et souhaitons la bienvenue au nouvel Envoyé spécial. Toutefois, si les Houthis maintiennent cette attitude de défi, le Conseil se devra d'agir; c'est sa crédibilité même qui est en jeu »⁵⁸.

Etats-Unis d'Amérique

« The United States strongly condemns ongoing military actions taken by the Houthis against the elected government of Yemen. These actions have caused widespread instability and chaos that threaten the safety and well-being of all Yemeni citizens.

The United States has been in close contact with President Hadi and our regional partners. In response to the deteriorating security situation, Saudi Arabia, Gulf Cooperation Council (GCC) members, and others will undertake military action to defend Saudi Arabia's border and to protect Yemen's legitimate government. As announced by GCC members earlier tonight, they are taking this action at the request of Yemeni President Abdo Rabbo Mansour Hadi.

The United States coordinates closely with Saudi Arabia and our GCC partners on issues related to their security and our shared interests. In support of GCC actions to defend against Houthi violence, President Obama has authorized the provision of logistical and intelligence

⁵⁷ Official Statement 087, Situation in Yemen, 26 mars 2015, http://www.exteriores.gob.es/Portal/en/SalaDePrensa/Comunicados/Paginas/2015_COMUNICADOS/20150326_COMU087.aspx.

⁵⁸ S/PV.7430, 21 avril 2015, p. 31-32.

support to GCC-led military operations. While U.S. forces are not taking direct military action in Yemen in support of this effort, we are establishing a Joint Planning Cell with Saudi Arabia to coordinate U.S. military and intelligence support »⁵⁹.

Erythrée

« Le Ministère érythréen des affaires étrangères :

1. Regrette de constater combien le conflit est devenu inextricable au Yémen, pays frère, et formule le vœu qu'il soit réglé à la source afin que le Yémen recouvre la paix, la sécurité et la stabilité ;
2. Souligne que l'Érythrée, plus que tout autre État, est préoccupée par la sécurité et la stabilité du Yémen, étant donné les liens historiques d'interdépendance et de bon voisinage qui unissent les deux pays et peuples frères ;
3. Appuie l'intégrité territoriale du Yémen et l'unité de son peuple, et reconnaît exclusivement la légitimité des dirigeants du Yémen, qu'ils tirent de sa constitution »⁶⁰.

France

- « Des opérations militaires ont été conduites cette nuit par plusieurs pays de la région en réponse à la demande des autorités légitimes du Yémen. **La France réaffirme son soutien au gouvernement du Yémen et au Président Hadi.**

Elle condamne fermement les actions de déstabilisation conduites par la rébellion Houthi et appelle ceux qui la soutiennent à s'en dissocier immédiatement et à revenir au processus politique.

Face à cette situation préoccupante, la France se tient aux côtés de ses partenaires de la région pour restaurer la stabilité et l'unité du Yémen »⁶¹.

- « La France soutient l'approche constante qui a été celle du Conseil à l'égard du Yémen : soutien au Président légitime du Yémen, Abdrabuh Mansour Hadi Mansour ; fermeté contre les perturbateurs; soutien aux acquis de la transition et aux institutions du Yémen; appel à un règlement politique inclusif qui seul permettra de répondre aux défis du pays; et lutte contre les groupes terroristes »⁶².

Inde

« Prime Minister expressed his gratitude to His Majesty and conveyed his best wishes to His Majesty for a quick resolution of the challenges in the region and early restoration of peace

⁵⁹ Statement by NSC spokesperson Bernadette Meehan on the Situation in Yemen, 25 march 2015.

⁶⁰ S/2015/224, 31 mars 2015, p. 2.

⁶¹ <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/yemen/la-france-et-le-yemen/evenements/article/situation-au-yemen-26-03-15>.

⁶² S/PV.7426, 14 avril 2015, p. 7.

and stability under his leadership. Prime Minister also reaffirmed his commitment to further strengthening India's close relations with Saudi Arabia »⁶³.

Indonésie

« Nous insistons de nouveau sur le fait que la meilleure solution à la situation au Yémen ne pourra être trouvée que par la voie pacifique de la diplomatie et de la négociation. Nous exhortons toutes les parties à mettre un terme immédiat à la violence et à se conformer aux normes et lois internationales en vigueur relatives à la protection des civils en période de conflit »⁶⁴.

Iran

- « I would like to draw your attention to the extremely alarming situation in Yemen, exacerbated by the recent provocative foreign military air campaign. It goes on in flagrant defiance of the most basic principles of international law, flouting the purposes and principles of the Charter of the United Nations, in particular the obligation to refrain from the threat or use of force in international relations »⁶⁵.
- Le président Rohani aurait également condamné au cours d'une conversation téléphonique avec le premier ministre britannique David Cameron l'« *agression* » militaire contre le Yémen⁶⁶.
- « La République islamique d'Iran pense que toute solution militaire au conflit est à écarter et que l'agression étrangère contre le peuple yéménite n'a fait qu'exacerber la situation. Il est tragique de constater que des groupes extrémistes bien connus dans la région sont les seuls à profiter de la campagne militaire en cours contre le Yémen »⁶⁷.

Israël

« Depuis notre dernier débat sur cette question (S/PV.7360), le chaos n'a fait qu'empirer dans notre région. Un autre État-nation a été envahi par des extrémistes radicaux – d'abord la Syrie, ensuite l'Iraq, puis la Libye et maintenant le Yémen. Les éléments extrémistes au sein de notre région ont fait preuve d'une barbarie extrêmement choquante, même pour le Moyen-Orient. La situation est devenue si grave que, dans un rare geste d'unité, les dirigeants arabes ont joint leurs forces. Il n'est donc pas surprenant qu'ils aient attaqué en ne se souciant guère des conséquences. Les frappes aériennes saoudiennes au Yémen ont frappé des convois d'aide humanitaire, des hôpitaux, des écoles et des quartiers civils et ont causé la mort de

⁶³ Communiqué de presse, 30 mars 2015, <http://www.mea.gov.in/press-releases.htm?dtl/25030/Prime+Ministers+telephonic+conversation+with+King+Salman+bin+Abdul+aziz+Al+Saud+of+Saudi+Arabia>.

⁶⁴ S/PV.7430, 21 avril 2015, p. 67.

⁶⁵ S/2015/263, 17 avril 2015, p. 2.

⁶⁶ http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2015/03/26/l-arabie-saoudite-intervient-militairement-au-yemen-pour-contrer-l-iran_4601876_3218.html.

⁶⁷ S/2015/335, 12 mai 2015, p. 1.

familles entières. Pourtant, il n’y a eu aucune condamnation de la part du Conseil des droits de l’homme ni aucun appel pour que des commissions d’enquête soient créées »⁶⁸.

Italie

« Minister for Foreign Affairs and International Cooperation received a telephone call yesterday afternoon from Saudi Minister for Foreign Affairs Prince Saud al-Faisal regarding the military initiative that the Riyadh government would be undertaking in the following hours in response to a request for assistance from legitimate Yemeni President Hadi.

Minister Gentiloni expressed understanding for concerns over developments in the crisis in Yemen that pose a threat to the security of Saudi Arabia.

Gentiloni also noted the “limited and defensive” nature of the announced military action. For Italy’s part, Gentiloni underscored the need that developments in the crisis not jeopardise the delicate UN-led negotiation under way, which remains the chief path to halting the further dissemination of terror and ensuring effective and lasting stability in Yemen »⁶⁹.

Lituanie

« La Lituanie a voté pour la résolution 2216 (2015) qui vient d’être adoptée et par laquelle la communauté internationale envoie un message énergique et fort nécessaire, à savoir que toutes les parties au Yémen doivent reprendre rapidement place à la table des négociations, relancer le processus de transition conformément à l’initiative du Conseil de coopération du Golfe et mettre en œuvre les textes issus de la Conférence de dialogue national afin d’épargner la vie et les moyens d’existence des centaines de milliers de Yéménites touchés par les combats.

Le Conseil est tenu de faire tout son possible pour empêcher que le Yémen ne tombe dans la spirale catastrophique de la guerre civile, des divisions confessionnelles et de l’éclatement. Le Conseil doit envoyer un message uni et clair: une solution politique peut être trouvée, la violence n’est pas la réponse, et ceux qui continuent de fomenter des troubles devront faire face à de lourdes conséquences. Nous pensons qu’un embargo sur les armes imposé aux auteurs de troubles et à leurs associés ainsi que la désignation du chef des Houthises, Abdul Malik al-Houthi, et de l’ancien chef de la Garde républicaine, Ahmed Saleh, enverront un message fort, à savoir que l’emploi de la violence pour faire obstacle à la transition pacifique en faisant fi des résolutions du Conseil de sécurité ne sera pas toléré »⁷⁰.

⁶⁸ S/PV.7430, 21 avril 2015, p. 7.

⁶⁹ Yemen : Italy informed by Saudi Arabia of raid intention. Gentiloni cites need to not jeopardise UN negotiation, 26 mars 2015, http://www.esteri.it/mae/en/sala_stampa/archivionotizie/comunicati/2015/03/yemen-colloquio-telefonico-del.html.

⁷⁰ S/PV.7426, 14 avril 2015, p. 6.

Mexique

« Nous saisissons l'occasion de la présente séance pour exprimer également notre vive préoccupation face à la rapide détérioration et à l'escalade de la crise au Yémen, qui se solde non seulement par des violences contre la population civile, mais aussi par une grave crise humanitaire en raison du manque d'accès des populations de diverse régions du pays à leurs besoins de base. Nous réitérons les préoccupations exprimées par plusieurs orateurs qui m'ont précédé face aux pertes déplorables en vies humaines parmi les civils du fait de la violence, et nous formons l'espoir que le dialogue entre les parties et la médiation active menée par l'ONU mènent à une issue politique non militaire qui permette de parvenir à une solution ferme et durable du conflit yéménite »⁷¹.

Nigéria

« S'agissant du Yémen, le Nigéria est très inquiet de la détérioration de la situation humanitaire. Selon certains rapports, plus de 250 000 réfugiés seraient touchés par le conflit en cours. Nous notons avec appréciation que, malgré des circonstances difficiles, les organismes des Nations Unies et les partenaires humanitaires continuent de coordonner leurs activités avec le Croissant-Rouge yéménite et les autorités locales pour fournir des secours d'urgence à ceux qui en ont grand besoin. Nous rendons hommage aux travailleurs humanitaires sur le terrain qui risquent parfois leur vie pour accomplir leurs tâches.

La cessation des hostilités est indispensable à l'amélioration de la situation humanitaire au Yémen et au rétablissement de la paix et de la stabilité. C'est pourquoi le Nigéria engage instamment les parties au conflit à se réengager dans le processus politique. En fin de compte, l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son Mécanisme de mise en œuvre, de même que les résultats de la Conférence de dialogue national avec toutes les parties au Yémen, constituent le cadre le plus viable pour une paix durable. Le Nigéria souhaite un Yémen pacifique, prospère, uni et démocratique où la diversité culturelle sera une grande source de force »⁷².

Nouvelle-Zélande

« We are deeply concerned by the situation in Yemen and the impact the conflict is having on civilians, » Mr McCully says.

Without political dialogue, and the Houthis returning to the negotiating table, the crisis in Yemen will only continue to deepen.

New Zealand recognises the legitimacy of President Hadi's government and the interests of Yemen's neighbours in maintaining regional security »⁷³.

⁷¹ S/PV.7430, 21 avril 2015, p. 49.

⁷² S/PV.7430, 21 avril 2015, p. 32.

⁷³ NZ welcome UNSC resolution on Yemen, 16 avril 2015, <http://www.beehive.govt.nz/release/nz-welcomes-UNSC-resolution-yemen>.

Pakistan

« From the very start, Pakistan's policy was based on the following principles:

- The importance of Saudi Arabia as one of our most important strategic allies;
- Pakistan's long term commitment to Saudi sovereignty, territorial integrity and stability which has been the main pillar of our foreign policy pursued by successive governments;
- Our firm assurance to our Saudi brothers that we shall stand shoulder to shoulder with them ;
- Strong condemnation of actions by the Houthis and other non-state actors to overthrow the legitimate government of Yemen and serious concern at the rapidly deteriorating humanitarian situation; and,
- The urgency of finding a peaceful solution of the crisis through dialogue among the warring factions.

The Resolution passed by the Parliament on 10th April, fully endorses these principles and strengthens the hands of the Government for playing a positive and constructive role. The Resolution has affirmed, in clear and categorical terms, that any violation of the Saudi territorial sovereignty or threat to the two Holy Mosques will evoke a strong response from Pakistan.

(...) We have already intensified contacts with Saudi Arabia to monitor the ground situation and possible threats to the security and territorial integrity of the Kingdom. We believe that the restoration of President Hadi's government will be an important step forward towards establishing peace in Yemen.

(...) My government continues to follow the policy of fortifying and strengthening the bonds of friendship with the Gulf countries. There should be no doubt about our policy of solidarity with the GCC States »⁷⁴.

« Au Yémen, les paramètres de la légitimité internationale sont beaucoup plus clairs. Un groupe rebelle, avec l'aide de responsables dissidents, occupe de larges pans du pays dont il a expulsé le Gouvernement légitime, y compris le Président de la République. Cette situation, **créée par l'emploi illégal de la force**, ne saurait être tolérée, et encore moins acceptée comme base pour la négociation du règlement de la crise »⁷⁵.

Royaume-Uni

« Le Royaume-Uni se félicite de l'adoption à l'unanimité de la résolution 2216 (2015). En février, le Conseil de sécurité a clairement fait comprendre qu'il prendrait d'autres mesures si les Houthis ne mettaient pas un terme à leurs actes d'intimidation et d'agression et à leur

⁷⁴ Communiqué de presse, 13 avril 2015, <http://www.mofa.gov.pk/pr-details.php?mm=MjcxMQ,,>

⁷⁵ S/PV.7430, 21 avril 2015, p. 46.

expansion. Comme leurs actions l'ont montré, les Houthis ont fait fi de cet avertissement. Le Royaume-Uni est par conséquent favorable à l'intervention militaire menée par l'Arabie saoudite au Yémen à la demande du Président Hadi Mansour, mais au final, la solution à la crise doit être politique, et le Royaume-Uni appuie l'appel lancé dans cette résolution par la communauté internationale en faveur d'un processus politique sans exclusive »⁷⁶.

Fédération de Russie

« The military and political situation in the Republic of Yemen (RY) has worsened sharply. In the early hours of March 26, the Saudi Arabian Air Force carried out strikes on a number of sites in Yemeni territory, including the capital Sanaa, in response to an offensive by the Ansar Allah rebels on Aden, RY's second major city. Backed by the Arab nations of the Persian Gulf (with the exception of Oman) and several other countries, and with logistical help from the United States, Riyadh is acting at the request of Yemeni President Abd-Rabbu Mansour Hadi.

(...) Moscow is extremely concerned over the latest developments in the friendly Republic of Yemen, the sovereignty, unity and territorial integrity of which we have always and consistently supported. We consider it very important that all the parties involved in the Yemeni conflict and their external allies immediately cease any forms of warfare and give up attempts to achieve their goals through military force. We are convinced that the deep-running contradictions in Yemen can be resolved only on the basis of a broad national dialogue »⁷⁷.

Syrie

« Pour prouver l'hypocrisie de ces pays et la politique du deux poids, deux mesures qu'ils appliquent à l'égard de ces nobles principes, il n'est que de souligner que non seulement ils ont dissimulé l'appui du régime saoudien au terrorisme en Syrie, mais ils sont allés encore plus loin en couvrant les crimes de guerre commis par l'Arabie saoudite au Yémen. De fait, ces actes ont empêché la fourniture de l'aide humanitaire, provoquant ainsi une vaste famine au Yémen, en particulier pendant le mois saint du ramadan. Le régime saoudien va jusqu'à empêcher les avions de la Croix-Rouge de livrer une assistance médicale au Yémen. En dépit de tout cela, aucun des États Membres qui s'étaient proclamés défenseurs des droits de l'homme et protecteurs des civils en Syrie n'a dit un mot pour condamner les pratiques saoudiennes. Pourtant, ces États Membres n'ont pas manqué une occasion de tenir des réunions d'urgence et des réunions parallèles fabriquées pour proférer de fausses allégations à l'encontre du Gouvernement syrien, qui a déjà signé six plans d'intervention humanitaire avec l'ONU, lui permettant ainsi de fournir une assistance humanitaire à près de 10,5 millions de Syriens en avril, mai et juin »⁷⁸.

⁷⁶ S/PV.7426, 14 avril 2015, p. 1.

⁷⁷ Comment by the Foreign Ministry on the situation in Yemen, 26 mars 2015, http://archive.mid.ru/bdomp/brp_4.nsf/e78a48070f128a7b43256999005bcbb3/20ca325c9ebff5d943257e140048cd74!OpenDocument.

⁷⁸ S/PV.7476, 29 juin 2015, p. 6.

Tchad

« Le Tchad soutient les efforts des pays membres du Conseil de coopération du Golfe visant à rétablir la paix au Yémen. Dans cette optique, nous soulignons la nécessité d'une forte mobilisation de l'ensemble de la communauté internationale pour mettre un terme à la dangereuse escalade du conflit et promouvoir les négociations en cours sous l'égide des Nations Unies dans le respect de la légitimité incarnée par le Président Abdrabuh Mansour Hadi Mansour et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2201 (2015) »⁷⁹.

Turquie

« Nous condamnons fermement la poursuite des activités unilatérales et le lancement de l'opération militaire pour capturer Aden où le président légitime S.E.M. Hadi a pris refuge et a déclaré comme la capitale temporaire, par les milices du mouvement Houthi qui ont refusé de se retirer de Sana et des institutions gouvernementales en rejetant la résolution n° 2201 du Conseil de sécurité de l'ONU, ainsi que tous les accords conclus au Yémen.

(...) Nous soutenons l'opération militaire, dont l'Arabie Saoudite a informé la Turquie à l'avance, lancée par une force de coalition composée des pays de la région, en particulier des pays du Conseil de coopération du Golfe contre le mouvement Houthi à la demande du Président légitime S.E.M. Hadi qui est venu au pouvoir par des élections. Nous croyons que cette opération contribuera à la prévention du danger de guerre civile et de chaos et à la restauration de l'autorité légitime de l'État dans le pays. Nous appelons le mouvement Houthi et ses partisans étrangers à renoncer à leurs actes menaçant la paix et la sécurité au Yémen et dans la région »⁸⁰.

Venezuela

« Nous rappelons qu'il ne peut y avoir d'issue militaire au conflit qui frappe ce pays. La solution est politique, négociée et pacifique. À cet égard, nous réaffirmons notre appui aux démarches de médiation entreprises par le Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Jamal Benomar, pour aider les parties à parvenir à un accord de paix dans le cadre d'une transition politique. Ces efforts ont tout notre soutien. Nous aurions espéré que la résolution d'aujourd'hui recoure à une formulation plus catégorique concernant la cessation des hostilités et de tout type d'action militaire – au Yémen »⁸¹.

⁷⁹ S/PV.7426, 14 avril 2015, p. 8.

⁸⁰ Communiqué de presse concernant les derniers développements au Yémen, 26 mars 2015, http://www.mfa.gov.tr/no_-94_-26-mars-2015_-communiqu%C3%A9-de-presse-concernant-les-derniers-d%C3%A9veloppements-au-y%C3%A9men.fr.mfa.

⁸¹ S/PV.7426, 14 avril 2015, p. 5-6.